



## Conseil municipal N° 04/2018 du 27 mars 2018

Convocation en date du : 22 mars 2018

Affichée le : 22/03/2018

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE	X						
André COLLON	X						
Isabelle ROGNARD					X	Jean-Louis LAISSARD	27/032018
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélié ANDREANI	X						
Ghislaine BEAUME	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU	X						
Hervé ODET	X						
Sandrine TOMAS	X						
Total	12				1		

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Public : 1 personne présente (Presse)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 15 minutes par Monsieur le Maire.

J.-Charles GALINDO est nommé secrétaire de séance.

### **OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu n°03/2018 de la séance du 13 février 2018

- Ne fait pas l'objet de remarques,
- Le compte-rendu, soumis au vote (0 voix *CONTRE*, 0 *ABSTENTION*, 13 voix *POUR*) est adopté.

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Convention dématérialisation des marchés publics**
- **Devis élagage peupliers du plan d'eau et arbres parking salle de fêtes**
- **Devis achat réfrigérateur pour salle polyvalente**
- **Approbation du compte de gestion 2017 Principal et Commerce**
- **Approbation du compte administratif 2017 Principal et Commerce**
- **Vote des 3 taxes**
- **Vote des subventions 2018**
- **Vote du budget Primitif 2018 Principal et Commerce**
- **Questions diverses**

## MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR (SUR DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE)

Sans objet.

## HOMMAGE

Avant d'entamer les débats autour des points à l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil et le public à observer une minute de silence en hommage au Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame, mort en service, ainsi qu'aux autres victimes, lors de l'attentat du 23 mars à Trèbes (Aude).

## CONVENTION DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le Conseil Général propose la mise en place d'une plate-forme unique de dématérialisation des marchés publics ; cette mise en place serait gratuite et effective courant septembre 2018.

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*

le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'adhésion à la convention de dématérialisation des marchés publics.

## DEVIS ÉLAGAGE PEUPLIERS DU PLAN D'EAU ET ARBRES PARKING SALLE DE FÊTES

Un deuxième devis a été présenté pour l'élagage des peupliers au plan d'eau et à la salle des salles.

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*

le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise FOURNAND pour un montant de 9 400 € HT.

## DEVIS ACHAT RÉFRIGÉRATEUR POUR SALLE POLYVALENTE

Un ensemble de matériel d'équipement ménager, comprenant une armoire frigorifique en inox de 1 400 L et deux tables de préparation en inox, a été proposé.

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*

le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis de 2 140 € HT (2 568 € TTC) pour l'achat d'un réfrigérateur et d'équipement ménager pour la salle polyvalente.

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - PRINCIPAL ET COMMERCE

Et conjointement avec le titre suivant :

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - PRINCIPAL ET COMMERCE

Le Conseil Municipal prend connaissance des tableaux présentant :

- Les subventions communales attribuées en 2017 pour la somme de 6 181€
- Les **dépenses et recettes de fonctionnement du compte « Commerce »** réalisées en 2017 pour la somme de 1 981,46 € en dépenses et pour la somme de 17 198,11€ en recettes.

- Les **dépenses et recettes d'investissement du compte « Commerce »** réalisées en 2017 pour la somme de 23 663,49 € en dépenses et pour la somme de 9 891,69 € en recettes.
- Les **dépenses et recettes de fonctionnement du compte « Communal Principal »** réalisées en 2017 pour la somme de 310 524,11 € en dépenses et pour la somme de 635 550,76 € en recettes.
- Les **dépenses et recettes d'investissement du compte « Communal Principal »** réalisées en 2017 pour la somme de 489 805,04 € en dépenses et pour la somme de 418 281,53 € en recettes

Hors la présence du maire, le doyen d'âge de séance soumet ces différents comptes à l'approbation du Conseil Municipal.

### **Compte de Gestion 2017 et Compte Administratif 2017 – Commerce :**

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 12 voix *pour* : les comptes sont adoptés.

### **Compte de Gestion 2017 et Compte Administratif 2017 – Principal :**

Soumis au vote : 1 voix *abstention*, 1 voix *contre*, 10 voix *pour* : les comptes sont adoptés.

## **VOTE DES 3 TAXES**

Le Conseil Municipal prend note de la proposition de maintien des taux 2017 pour l'année 2018, à savoir :

	<b>Taux 2017</b>	<b>Taux proposé pour 2018</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	11,71%	11,71%
<b>Taxe foncière bâtie</b>	13,94%	13,94%
<b>Taxe foncière non-bâti</b>	36,92%	36,92%

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*  
le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Ces taux seront reportés dans la construction du budget 2018.

## **VOTE DES SUBVENTIONS 2018**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des subventions données en 2017 et de celles proposées pour 2018 pour la somme de 6 825 €

Un complément de 250 € (au montant initialement prévu de 600 €) est proposé à l'association « Sou des Écoles » en compensation des dépenses dues en raison des difficultés d'usage de la salle polyvalente pendant les travaux de rénovation. Le nouveau montant sera de 850 €

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*  
le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces subventions qui seront prévues au BP 2018

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - PRINCIPAL ET COMMERCE**

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif 2018 « commerce » équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 15 029,00 € et en recettes et dépenses d'investissement à 28 190,81 €

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 0 voix *contre*, 13 voix *pour*  
le Conseil Municipal vote le budget primitif 2018 commerce à l'unanimité.

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif 2018 « principal » équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 580 691,94 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 320 124,60 €

Soumis au vote : 0 voix *abstention*, 1 voix *contre*, 12 voix *pour*  
le Conseil Municipal vote le budget primitif 2018

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Plan Local d'Urbanisation (PLU)**

Une présentation de l'élaboration du PLU de St Jean de Thurigneux, sera prévue courant mai.

### **Plan Local d'Urbanisation Intercommunal (PLUi)**

Une explication sur le PLUi sera présentée par Mr Jean-Claude AUBERT, dans les prochains mois.

### **Gestion des photocopieurs**

En 2019, il y aura passation d'un marché en commun au sein de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, pour la mise en place de nouveaux copieurs dans l'objectif de réaliser de substantielles économies d'échelle.

### **Travaux dans la cour de l'école**

Des devis ont été demandés pour la réfection de l'enrobé de la cour et des peintures au sol. De plus, des travaux sont à prévoir pour l'ancrage du mur d'escalade.

N'ayant plus de questions diverses à traiter, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures et 12 minutes